CONSEIL GENERAL
DES HAUTS-DE-SEINE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

GROUPE COMMUNISTE
ET CITOYEN

Séance publique du 6 Février 2009

Intervention de Jacques BOURGOIN sur le Logement

Monsieur le Président,

Le groupe communiste et citoyen demande que le logement soit vraiment une priorité du budget d'investissement.

Vous affirmez, comme chaque année, que c'est l'un des piliers de votre politique et nous voulons vous redire que nous voulons des actes comme le demande avec nous :

- les 100 000 familles altoséquanaises dans l'attente d'un logement social er parmi elles ;
- les 26 000 familles qui habitent dans un logement insalubre dans notre département ;
- les milliers de jeunes travailleurs et étudiants dans l'attente d'un logement social ;
- les dizaines de milliers de salariés altoséquanais obligés de s'expatrier dans le Val d'Oise ou en Seine et marne compte tenu des prix exorbitants de l'immobilier privé dans les Hauts-de-Seine ;
- les 2769 familles dont la commission DALO a retenu leur dossier urgent et dont seulement 83 d'entre elles ont eu une proposition de relogement.

Autant de questions concrètes appelant des initiatives fortes pour au moins doubler la construction de logements sociaux pour répondre à la demande et pour permettre aussi au secteur du BTP, particulièrement touché par la crise actuelle, de ne pas être sinistré.

Malheureusement votre ambition reste limité à deux domaines, pointés dans le rapport d'orientation budgétaire, qui mérite pour le moins des éclaircissements.

Tout d'abord, l'ANRU, comme chacun le sait ici, l'AMF (Association des Maires de France) a interpellé en novembre dernier le président de la république sur les nombreux dossiers bloqués compte tenu des 1,5 milliards d'euros manquant dans le budget de l'Etat pour financer les dossiers ANRU déjà lancés… Les 350 millions débloqués dans le plan de relance ne correspondent qu'à un quart des moyens attendus pour mener ces missions !

Vous avez déclaré le 13 janvier 2009 que vous accompagnerez l'Etat. Je vous ai déjà fait part de l'inquiétude à la lecture, deux jours plus tard, de votre courrier, daté de ce même 13 janvier, où vous confirmez « *votre refus de signer l'avenant financier de Gennevilliers et que la participation du département doit se comprendre dans le strict respect de l'enveloppe initial de la convention de 2006*. »

Alors que chacun ici le sait, le coût de la construction a augmenté de 17% en trois ans…

Et pour le reste rien…

La construction de logements sociaux a pris un retard dramatique dans le 92. Aucune proposition nouvelle alors qu'il faudrait un plan avec la construction de 5500 logements sociaux par an et arrêter leur vente.

A chaque fois est évoqué par l'assemblée le manque de foncier or c'est faux !

Dans le dossier remis à la presse hier nous avons donné la vérité sur les chiffres du logement dans le 92 : entre les recensements de 1999 et de 2006 (chiffres INSEE et DDE 92) la population des Hauts-de-Seine a augmenté de 110 036 habitants (+7,63 %) dans le même temps alors que le nombre de logements sociaux a chuté de 6975, le nombre de logement a globalement augmenté de 53 129. Preuve s'il en était besoin qu'il existe du foncier dans le 92 mais qu'il n'est utilisé que pour la construction de logements privés de standing par les maires de droite.

Deux exemples représentatifs parmi une vingtaine d'autres :

- Courbevoie : + 7300 logements en 7 ans mais – 42 logements sociaux, la commune passant sous le seuil de 20 % de logements sociaux.
- La Garenne Colombes : + 1427 logements mais baisse là aussi du nombre de logements sociaux qui devient inférieur à 10 %.

Il faut imposer dans chaque nouveau programme de construction 50 % de logements sociaux pour rattraper ce retard.

Je veux enfin évoquer la question de la qualité de l'habitat et des réhabilitations hors ANRU qui prennent beaucoup de retard, faute de financement.

Prenons l'exemple de l'immeuble ILN de l'avenue Gabriel Péri à Gennevilliers. Afin d'assurer les travaux la ville a attribué 20 % de subventions mais l'Etat ne propose que 3 % au lieu des 10 % habituels. Quant à la décision du département nous l'attendons toujours ! Les travaux pourraient pourtant commencer dès demain donnant du travail dans un secteur économique durement touché par la crise.

Monsieur le Président, chers collègues, c'est d'une tout autre politique publique pour le droit au logement de qualité dont les altoséquanais ont besoin et que nous proposerons à nouveau à votre débat.